

M. Gillis: C'est très bien.

L'hon. M. Martin: Si le comité me le permet je déposerai le tableau.

M. Thomas: Pourrait-on l'insérer au hansard à cet endroit-ci?

L'hon. M. Martin: Oui, je l'insérerai maintenant.

M. le Président suppléant: La Chambre permet-elle au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de faire insérer ce tableau au hansard à cet endroit-ci?

Des voix: Entendu.

L'hon. M. Martin: Voici le tableau:

ANALYSE DES SUBVENTIONS À LA SANTÉ, LE 23 MAI 1956 (DÉFINITIF)

ANNÉE FINANCIÈRE 1955-1956

Sommaire par provinces

Province	Montant disponible		Projets approuvés		Pourcent approuvé	Solde libre		Dépense	
	\$	c.	\$	c.	%	\$	c.	\$	c.
Terre-Neuve.....	1,266,211	00	1,097,038	86	86.6	169,172	14	1,008,285	49
Île du Prince-Édouard.....	521,104	00	367,880	75	70.5	153,223	25	357,060	21
Nouvelle-Écosse.....	2,480,581	66	2,041,754	74	82.3	438,826	92	1,561,825	00
Nouveau-Brunswick.....	2,497,938	66	1,445,294	50	57.8	1,052,644	16	1,293,145	76
Québec.....	15,007,060	87	11,091,529	50	73.9	3,915,531	37	10,115,525	45
Ontario.....	16,837,846	20	12,450,288	44	73.9	4,387,557	76	9,156,973	10
Manitoba.....	2,940,738	75	2,473,743	09	84.1	466,995	66	2,184,600	03
Saskatchewan.....	3,682,990	00	3,260,569	29	88.5	422,420	71	2,833,091	24
Alberta.....	3,579,281	00	2,848,654	92	79.5	730,626	08	2,553,897	67
Colombie-Britannique.....	4,288,660	75	3,181,497	10	74.1	1,107,163	65	2,426,389	85
Territoires du Nord-Ouest.....	103,209	00	37,069	66	35.9	66,139	34	23,261	79
Yukon.....	65,884	00	16,141	00	24.4	49,743	00	14,797	85
Recherche (Santé publique) (Non alloué).....	6,787	11				6,787	11		
Total.....	53,278,293	00	40,311,461	85	75.6	12,966,831	15	33,528,853	44

M. Gillis: Le ministre a dit que \$400,000 réservés à la Nouvelle-Écosse l'an dernier n'avaient pas été payés. Est-ce parce qu'on n'a pas eu les moyens de verser la contrepartie.

L'hon. M. Martin: Non, il ne s'agissait pas, dans tous les cas, d'obtenir la contrepartie. Une partie de cette subvention devait servir à la construction d'hôpitaux. Ce poste aurait retenu la somme la plus importante, soit \$183,000. Puis \$8,000 seraient allés aux enfants infirmes, \$4,000 à la formation professionnelle, \$35,000 aux malades mentaux et \$3,000 à l'hygiène publique et ainsi de suite.

M. Richardson: Monsieur le président, en dépit des différences légitimes d'opinion que les députés des diverses parties de la Cham-

bre peuvent avoir sur bien des problèmes, c'est une certaine satisfaction de constater que nous avons passé plusieurs heures aujourd'hui à la discussion des problèmes relatifs à la détresse humaine et qu'aucun parti ni aucun député n'a, en cette enceinte, un monopole particulier sur la compassion et les égards qu'inspirent ces problèmes. C'est avec une certaine réserve qu'un député qui n'appartient pas au corps médical se risque à parler d'une question à laquelle il ne connaît pas grand chose; mais je voudrais profiter de l'occasion pour ajouter quelques mots qui, je le crois, monsieur le président, sont opportuns à propos de ce crédit. Je veux parler de la question de la santé mentale.

Le ministre se souvient sans doute que, dès l'ouverture de la session et pendant quelques